Ami du Clergé du 9 janvier 1936

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Carême sur la gloire de Dieu. — I. La gloire de son être, 17.
Carême sur l'humanité du Christ. — I. Le sujet, sa légitimité, son opportunité, 20.
Cours de prônes sur les Evangiles. — XI. *2e Dim. après l'Epiphanie :* Les noces de Cana, 23. — XII. *3e Dimanche :* Comment nous devons prier, 25.
Les personnages évangéliques. — LXI. Archélaüs, 27.
Explication du Catéchisme. — *48e Leçon :* La manière de se confesser : l'absolution, 29.

CARÊME SUR LA GLOIRE DE DIEU

I

LA GLOIRE DE SON ÊTRE

Qui est, misit me ad vos.
Celui qui est m'envoie vers vous. (Ex., III, 14).

Mes frères,

La gloire du soleil, c'est son rayonnement. Quelle que soit la valeur d'un être, il n'atteint la gloire que le jour où son génie ou ses exploits rayonnent, et que ces rayons arrivant à notre connaissance provoquent en retour la louange de l'admiration ; car la gloire, dit S. Augustin, c'est la splendeur d'un être connue et célébrée : *clara notitia cum laude*.

Qui est semblable à Dieu ? Les cieux et la terre sont pleins de sa gloire. Remplissons en notre Carême pour en inonder notre vie. Ces rayons de la gloire divine que les cieux révèlent à la foi, et ceux que la terre recèle et que notre raison découvre, captons-les, m. f., dans le clair miroir d'une connaissance exacte, pour les projeter ensuite dans la vie. Pour vous y aider, me voici. Cette gloire divine que les cieux et la terre racontent en silence, Dieu m'envoie vers vous pour la publier du haut de cette chaire glorieuse entre toutes, et qui le restera si mon cœur et ma voix ne brisent pas les rayons divins, mais en reflètent la splendeur.

J'ose l'espérer, m. f., de votre haute intelligence. Dans ma vie de prédicateur j'ai rencontré des auditoires aussi nombreux et sympathiques, mais non pas plus ouverts aux choses de Dieu que vous l'êtes. Je le sais, et vous ne me démentirez pas.

Je l'espère surtout, parce que la lumière que j'apporte n'est qu'une lumière empruntée au plus glorieux de nos Docteurs — celui qui justement porte un soleil sur sa poitrine — mon unique maître, S. Thomas d'Aquin. Je me suis vêtu de sa gloire pour paraître dignement devant vous. Vous aurez ainsi moins de peine à accueillir ma parole, non comme une parole humaine, mais pour ce qu'elle est vraiment, la parole même de Dieu.

Car elle n'a pas d'autre ambition, à chacune de nos conférences, que d'apporter à votre esprit un nouveau rayon de la gloire de Dieu.

Et pour commencer par le commencement, j'ose vous prier, m. f., de fixer aujourd'hui votre plus pénétrant regard sur cette question où se concentre toute la gloire de l'*Etre* divin : Qu'est-ce que Dieu ? Puissé-je y apporter une réponse si rayonnante qu'elle éclaire toute votre vie !

I. — *Sa définition*

Dieu est l'Etre, sans plus !

Le premier jour que cette définition fut proférée sur la terre, combien ses mots étincelaient dans les flammes d'un buisson ! Moïse, voyant cette merveille d'un buisson en feu qui ne se consumait pas, s'en approchait timidement, lorsqu'une voix se fit entendre : « Déchausse-toi ; car ce lieu est saint. Je suis le Dieu de tes pères et je t'envoie dire à mon peuple qu'il va bientôt sortir d'Egypte ! » Moïse interrogea : « Qui donc êtes-vous ? — Celui qui est ! » Moïse insiste : « Si mes frères me demandent qui est celui qui m'envoie, que leur répondrai-je ? » Et Dieu lui dit : « Tu répondras : Celui qui est m'envoie vers vous ! »

Recueillons des lèvres divines cette splendide définition : Dieu est l'Etre et c'est tout. Tout est dit, en effet.

Notre être à nous, m. f., par quoi nous pouvons avoir quelque idée de l'être infini, de quelque côté qu'on le regarde, a besoin d'être précisé.

Notre existence, d'abord, a des degrés divers. On peut exister plus ou moins. Depuis les temps illimités où il était seulement possible que nous existions un beau jour, notre existence, contenue dans la puissance génératrice de nos ancêtres successifs, s'est acheminée lentement vers l'heure où l'on a pu dire : « il est » au présent. Mais le mot, hélas ! n'était pas achevé, que le présent était passé, et s'en allait vers le futur. Exister, cela signifie : se tenir debout tout seul. A ce compte nous ne sommes pas ; notre être ne tient pas debout. Sur cette pointe imperceptible d'un insaisissable présent, notre pauvre être oscille entre passé et avenir.

Qui donc, si ce n'est Dieu, peut dire d'une voix ferme : « Je suis » au présent, « et je n'en bouge pas » ?

Notre être à nous, m. f., c'est surtout notre *essence*, par quoi nous sommes bien nous-mêmes, et non point un autre que nous.

Mais par le fait vous avouez que votre être essentiel est d'une certaine espèce que vous précisez aussitôt en disant que c'est l'être humain. Cette précision — le mot le dit — n'est qu'une déchirure de l'être : vous le mettez en pièces et n'en prenez qu'un morceau aux dimensions de votre nature.

Faut-il au moins toute la pièce pour draper votre individu ? Non pas. Votre être est bien trop petit. Cet être humain habille aussi la multitude de vos semblables. Vous n'êtes qu'un d'entre eux et c'est tout.

Ainsi donc, pour nous définir, il faut de plus en plus rétrécir le mot *être* en le déterminant.

Qui donc encore, si ce n'est Dieu, pourra dire avec plénitude : « Je suis, non pas tel ou tel être, je suis l'Etre, et c'est tout » ?

Bien mieux ! Si j'essaie, pour finir, de faire l'assemblage de ces deux petits morceaux d'être qui composent mon tout petit moi : une existence progressive et une essence limitée, j'ai bientôt fait de reconnaître qu'ils ne tiennent même pas ensemble, car je puis ne pas exister. Non seulement ils se distinguent, mais on peut les voir séparés. A plus forte raison impossible de les confondre ni l'un ni l'autre avec moi. Moi, j'ai présentement un certain degré d'être ; mais je ne le suis pas.

Qui donc, enfin, si ce n'est Dieu, peut dire sans nulle restriction : « Mon essence, c'est mon existence, il m'est essentiel d'exister ; je n'ai pas l'être ; je le suis » ?

Avoir, en effet, c'est le mot des pauvres, qui n'ont que ce qu'ils ont reçu. Etre, c'est la plénitude. Dieu seul, m. f., est assez riche pour dire simplement : « Je suis ! ».

Oui, Dieu seul peut dire ce mot-là, car telle est l'immensité de sens et la plénitude de vie enfermée dans ce verbe *être,* qu'il faut être le Verbe en personne, c'est-à-dire, le Fils même de Dieu, pour le prononcer comme il faut. Nous le balbutions avec quelle peine — vous venez, je crois, de vous en apercevoir — et sans parvenir à comprendre la gloire infinie de ce mot divin !

II. — *Rayonnement des attributs*

C'est pourquoi, m. f., au lieu de fixer éperdument notre regard sur le centre de l'être de Dieu, nous préférons en admirer les divers attributs qui semblent des rayons plus à notre portée. C'est notre manière à nous de parler : pour définir un être, nous lui attribuons ce qui lui convient.

Certes, il ne peut être question d'envisager l'un après l'autre tous les attributs d'un être infini, mais ceux-là seuls qui nous paraissent prolonger d'une meilleure manière, comme des rayons plus lumineux, la lumière trop dense de l'être divin. Ne pouvant embrasser son immensité d'un coup d'œil, nous nous arrêtons volontiers à ces points de vue différents. Encore faut il savoir d'avance que chacun d'eux est simplement une autre manière de voir une seule et même réalité.

Nous disons ainsi que Dieu est *pur* esprit, qu'une éminente simplicité lui convient essentiellement. Qu'est-ce à dire ?

N'allez pas vous imaginer, parce qu'une certaine simplicité doit être attribuée à notre âme, que Dieu est un esprit du même genre que le nôtre, extrêmement pur, voilà tout. Si vous vous formiez cette idée de la simplicité divine, elle ne serait pas un rayon issu de l'être de Dieu. Quand on affirme que son être est extrêmement pur et simple, cela ne peut avoir qu'un sens : Dieu est celui qui est purement et simplement.

Ne cherchez point à distinguer en lui, dans la réalité, des éléments constitutifs, ni des propriétés diverses, ni différentes facultés, ni même plusieurs opérations. Il n'a rien, il *est* tout cela : son intelligence, c'est son être, et sa volonté, c'est son être, et son amour, et sa justice, et sa sainteté, c'est son être. A nos faibles regards il apparaît multiple ; mais en réalité il est tout simplement. De même donc que la notion d'être atteint une telle simplicité qu'elle défiera toute analyse, ainsi l'être divin ne saurait pas se détailler en tranches de mots plus précis : Dieu est celui qui est purement et simplement.

Nous disons qu'il est *infini* en toutes sortes de perfections. Allez-vous les énumérer, puis faire de Dieu un assemblage de toutes les perfections possibles ? C'en serait fait alors de sa simplicité. Vous aurez plutôt cette idée, je pense : comme une certaine perfection n'est qu'un certain degré de l'être, celui qui est l'Etre au suprême degré identifie en lui toutes les formes secondaires de l'être, que vous concevez différentes, d'ailleurs, parce que vous les limitez. Votre sagesse, par exemple, se distingue de votre bonté, parce que ni l'une ni l'autre ne s'identifient à votre être. Vous possédez quelque sagesse, mais vous n'êtes pas la Sagesse ; vous avez un degré d'amour, mais vous n'êtes pas tout amour. Nous n'avons en somme qu'une part de ces diverses manières d'être. Mais quand on va à l'infini, qu'on écarte toutes les limites, il est manifeste que l'être suprême doit être bon et sage au suprême degré, et donc que pour lui, être sage, être bon, c'est être tout simplement.

Nous proclamons Dieu *immuable* Qu'est-ce à dire ? Qu'il est inerte et inactif, ou tellement au-dessus de nous, que rien ne puisse le toucher ? Quels blasphèmes !

Même en nous, d'ailleurs, on ne mesure pas la perfection de l'activité à la multiplicité des actes, qui ne se succèdent, en effet, que parce qu'ils cessent d'être, étant tous imparfaits, mais à l'intensité d'une action qui dure. Si donc l'activité se bornait à un acte et que cet acte fût essentiel, cet être-là serait essentiellement actif sans que rien changeât en lui, puisque son acte unique absorberait son être : c'est Dieu.

Au fond — vous le voyez — Dieu est immuable parce qu'il *est* tout simplement. Notre être est en mouvement parce qu'il n'est pas encore ce qu'il va devenir. Mais l'être suprême, qui est actuellement tout ce qu'il peut être, l'est toujours nécessairement.

Tout en lui est donc immuable : sa fécondité, s'il en a ; son activité, s'il l'exerce au dehors. Mais là comme ses manifestations nous apparaîtront dans le temps, selon notre manière d'envisager les choses, nous pouvons être tentés de dire : il y a quelque chose de changé en Dieu. Mais en réalité, c'est nous seuls, en changeant de place, qui voyons sous un autre jour l'être immuable de Dieu.

Nous disons qu'il est *éternel*. Qu'est-ce à dire,

m. f. ? Que son existence n'est pas, comme la nôtre, soumise aux lois du temps, composé d'instants successifs ?

N'allez donc pas vous arrêter à cette notion enfantine, qu'enseignent de piètres philosophes et que répètent à satiété de non moins piètres auteurs, dits spirituels, qui vous invitent à dénombrer toutes les gouttes de l'océan, puis les grains de sable des rivages, à les appeler des siècles, à les additionner pour s'écrier au terme de ce calcul fantastique : l'éternité n'avance pas, elle n'a pas encore commencé. C'eût été plus simple de dire qu'elle n'a ni commencement ni fin, mais le temps, lui aussi, pourrait n'en pas avoir. L'existence n'est pas éternelle parce qu'elle entasserait des siècles indéfiniment, mais parce qu'elle est un présent indivisible et perpétuel.

D'où vous voyez, une fois de plus, qu'en attribuant l'éternité à Dieu, vous reconnaissez simplement que lui seul peut dire au présent : « Je suis » ! car ce mot-là éveille dans l'abîme de son être des sonorités éternelles.

Nous attribuons encore l'*immensité* à Dieu. Qu'est-ce à dire ? Que l'espace non plus que le temps ne met des bornes à son être. Comme il est toujours, il doit être partout. Partout où il y a de l'être, ou réel ou possible, il y a Dieu pour le causer. Vous n'expliquerez pas autrement ni le moindre atome d'essence, ni le moindre instant d'existence, que par l'immense action de Dieu.

Combien donc on est loin de cette splendide vérité quand on se contente de regarder Dieu comme un invisible compagnon de route, ou même comme un témoin caché au fond de notre cœur ! Il nous est à la vérité bien plus intime que nous-mêmes, plus que notre conscience, plus que notre pensée, plus que notre vie et notre âme qui sont des formes de notre être ou ses manifestations. Au-delà, plus au fond, au cœur même de l'être, partout où s'inscrit ce mot-là, rayonne en lettres immenses le nom ineffable de Dieu. Car sa présence et son action sont aux dimensions de son être ; car tout ce qui est ne peut être que par celui qui est.

Nous disons enfin que Dieu est *unique*. Penseriez vous que plusieurs dieux donneraient à l'être divin un rayonnement supérieur ? Ils le limiteraient, au contraire, pour se distinguer l'un de l'autre. Et cette divinité multiple en perdant sa simplicité, cette divinité partagée ne pouvant plus être infinie, cette divinité restreinte obligée de borner et sa présence et son action, se nierait elle-même et Dieu ne serait plus. La plénitude de l'être ne convient qu'à un seul. Dieu est Celui qui est au singulier, ou il n'est pas.

Voilà, m. f., considéré sous plusieurs faces qui le révèlent justement, le mot qui dit Dieu essentiellement et totalement, avec une telle plénitude qu'on ne peut rien y ajouter : Qu'est-ce que Dieu ? Dieu, c'est l'Etre ! Simplement et infiniment, immuablement, éternellement, immensément, singulièrement. Dieu est vraiment celui qui Est !

* *

Conclusion : l'Etre de Dieu en nous

Or nous sommes faits à son image ; et il dépend de nous que cette image soit rayonnante de tous les rayons de l'être divin. Laissez-moi, pour finir, contempler cette autre merveille dans notre être et dans notre vie.

Au seul point de vue naturel, Dieu a dessiné dans notre être une certaine ébauche du sien ; assez informe, je le veux bien, mais en qui cependant on peut le reconnaître, car on y découvre les traits d'un esprit sans composition, d'une âme aux désirs infinis, d'une existence immortelle et d'une action illimitée. Telle est la puissance du rayon divin qu'en touchant notre humaine nature, il y laisse un reflet de Dieu.

Je devrais plutôt dire une ombre ; car nos traits divins naturels sont et demeurent assez obscurs. Mais voici qu'un beau jour la grâce les éclaire splendidement. En nous faisant participer à la propre nature de Dieu, elle nous permet de voir en nous le vivant portrait de l'être divin. Nous ne sommes pas Dieu, sans doute, mais quelque chose d'approchant.

C'est seulement, m. f., dans le Verbe son Fils que Dieu le Père voit son identité ; mais tandis que dans la nature il distingue à peine de vagues reflets de son être, quand il se regarde avec complaisance au pur miroir de notre grâce, il y reconnait son portrait. Ce n'est qu'un portrait, mais si ressemblant qu'en voyant une âme en état de grâce on peut s'écrier avec le Psalmiste : « *Ego dixi : Dii estis !* On dirait Dieu ! » Sa puissance alors est sans bornes. « Je puis tout, dit l'Apôtre, en celui qui me fortifie. » Sa richesse alors est immense : tout est à vous. Sa sagesse alors est divine. Que dis-je ? Son esprit, c'est celui de Dieu ; sa vie, c'est Jésus lui-même, en attendant que son bonheur soit le propre bonheur de Dieu.

Or tel on est, tel on agit. L'activité d'un être, c'est son rayonnement. On n'aura donc ainsi qu'à vous regarder vivre, m. f., pour voir rayonner l'être divin en vous. Laissez-moi contempler d'un regard furtif cette autre merveille d'une vie toute pleine de la gloire de Dieu.

Montrez-moi, je vous prie, une religion *très simple,* qui rejoigne un Dieu pur esprit ; non pas cette piété sentimentale ou compliquée qui s'attarde à tant d'émotions et surtout à tant d'exercices qu'elle n'en finit pas de rejoindre Dieu. Un acte de foi pure : voilà pour commencer ; une pure intention d'amour : voilà pour achever ; et tous nos actes, quels qu'ils soient, sont remplis de la gloire divine dans la mesure de leur grâce. Notre part, à nous, sera sans doute moins brillante, mais prétendez-vous éclipser le rayonnement de Dieu en vous ?

Montrez-moi, je vous prie, une religion *sans bornes* dans des désirs de perfection véritablement infinis. De quel droit oseriez-vous dire : « Je serai

chrétien, religieux ou prêtre jusque-là seulement; je n'irai pas plus loin, » quand Dieu lui-même vient vous dire : « Vous serez parfaits comme moi »? Mettre résolument des bornes à nos désirs de sainteté, c'est nier que Dieu soit infini, ou bien qu'on doive lui ressembler.

Montrez-moi, je vous prie, une religion persévérante qui s'attache à Dieu *immuablement :* à sa vérité, à sa force, à ses ordres et à ses promesses; non cette religion par à coups, par accès, par crises subites, où je ne vois que trop, hélas! la mobilité de votre être, où je vois très mal rayonner l'être immuable de Dieu.

Montrez-moi, je vous prie, une religion *éternelle* qui ne cherche point ici-bas de demeure permanente, qui ne s'intéresse pas du tout à la figure du monde qui passe, mais qui vit par avance au ciel; je ne fais que vous répéter les paroles formelles de Dieu.

Montrez-moi, je vous prie, une religion *immense* qui voit Dieu partout, puisqu'il est partout et qui le laisse agir en tout, puisqu'il est de tout la cause première.

Montrez-moi enfin, je vous prie, une religion qui soit vraiment l'*unique* principe de votre vie. Pourriez-vous avoir un Dieu différent pour votre vie professionnelle, un autre pour la vie sociale, un autre en famille, un autre à l'église? S'il n'y a pour vous qu'un seul Dieu, partout et toujours vous pouvez dire avec l'Apôtre : « *Mihi vivere, Christus est.* Pour moi, vivre, c'est Jésus-Christ » Partout et toujours on verra en vous le Christ. Et tandis que vous chanterez : « Je suis chrétien, voilà ma gloire, » l'écho répondra dans le ciel : « C'est encore plus la gloire de Dieu! » Et pour vous comme pour lui cette gloire n'aura pas de fin. Ainsi soit-il.

CARÊME SUR L'HUMANITÉ DU CHRIST

I

LE SUJET, SA LÉGITIMITÉ, SON OPPORTUNITÉ

Mes frères,

Il semble qu'à l'heure actuelle un renouveau d'esprit chrétien se fasse sentir dans l'élite et la jeunesse. Et ce renouveau va puiser sa vigueur et sa vie aux sources mêmes de la foi, dans l'Evangile, dont la lecture fait revivre pour nous une grande figure méconnue : le Christ Jésus.

Car il faut bien l'avouer, pour beaucoup d'âmes, Jésus est devenu presque exclusivement le Dieu qu'on respecte et qu'on adore. Il a cessé d'être l'ami qu'on aime et dont on recherche la présence; la divinité a fait oublier l'humanité; le respect a diminué l'amour et la confiance.

Jésus était descendu du ciel pour nous, nous l'avons replacé si haut que nous avons dressé des barrières entre lui et nous, nous avons établi un abîme de séparation, alors qu'il avait aboli toute distance. C'est là une erreur, inconsciente peut-être et toute pratique, mais dont il est temps de nous débarrasser.

I. — *Le sujet*

Je n'entrerai pas dans certaines discussions de théologiens, questions subtiles et purement spéculatives; ils se demandent en effet si l'Incarnation aurait eu lieu au cas où il n'y aurait pas eu de péché : l'Ecriture et l'Eglise ne répondant point à cette question, les avis sont partagés.

Peu nous importe. Ce qui nous intéresse, c'est la réalité : non ce qui eût été, mais ce qui est.

Or le grand mystère de l'Evangile, la grande merveille dont le récit occupe les premières pages de S. Matthieu et de S. Luc, mystère que la cloche nous rappelle trois fois le jour, nous est énoncé en ces termes par S. Jean : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. » (Jo., I, 14).

Le catéchisme nous dit à son tour, appuyé sur ce texte si clair : « Le Fils de Dieu s'est fait homme en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres dans le sein de la Bienh. Vierge Marie. » Tout l'Evangile est le commentaire de cette réponse, et pendant ce Carême, nous allons l'étudier sous cet aspect.

Jésus a pris un corps semblable au nôtre, et donc soumis aux mêmes nécessités; une âme humaine et donc tout un monde de pensées, affections, désirs et sentiments qui s'apparentent aux nôtres.

Il a habité parmi nous, comme un homme sociable, et il a partagé notre vie; donc il a travaillé, il a souffert, il a pris sa part de nos tâches quotidiennes; il a habité parmi nous, parmi le peuple, et non dans un clan restreint d'âmes monastiques, de riches ou de grands.

Pour employer le langage courant, il a eu aussi un cœur humain, plein de pitié et de tendresse, riche non seulement du dévouement qui se donne, mais aussi de la miséricorde qui excuse et pardonne; il a semé miracles et bienfaits partout où il est passé.

Législateur et docteur, il nous a laissé une loi faite de modération et de charité, en sorte qu'elle s'harmonise avec notre faiblesse humaine : « joug suave, fardeau léger, » qu'on porte plus allègrement grâce à la charité qui, par l'union des cœurs, fait la force des âmes.

Telle sera notre étude, toute claire et toute simple, à la lumière de l'Evangile scruté et médité; un commentaire de cette parole : « Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. »

Quel sera notre but en cette étude? Nous affranchir de l'erreur signalée plus haut, retrouver dans le Christ un frère et un ami.

On dit en philosophie que « l'amitié suppose comme base une certaine égalité : ou elle la trouve, ou elle la crée. » En effet, une amitié est un rapprochement de deux êtres, de deux âmes, dans une certaine communauté de vie, de pensées, de sentiments.

On voit tout de suite que l'amitié, dans toute sa réalité et ses avantages, ne se rencontre qu'entre

égaux. Le riche cherchera ses amis dans son monde, l'ouvrier parmi les petites gens, l'intellectuel parmi les esprits cultivés, l'âme intérieure parmi les fidèles : chacun dans son milieu.

Si je ne veux voir dans le Christ que le Fils de Dieu, tout nous sépare : il est l'éternel, je ne suis qu'un passant ; il remplit tout de sa présence, je suis moins qu'un grain de sable au milieu du désert ; sa science infinie confond mon ignorance ; il peut tout, je suis faible ; il a toutes perfections, je connais ma misère ; il est infiniment heureux, ma vie est faite de labeur et de souffrance.

Mais voici que Jésus Fils de Dieu devient « Fils de l'homme, » homme semblable à moi, — ce n'est pas moi qui l'invente, mais l'Evangile qui me l'apprend [1]. — Il naît et il meurt ; il n'est qu'un tout petit enfant sur la paille de la crèche, un humble ouvrier dans l'atelier de Nazareth, il ne parle ni ne manifeste de science plus que les enfants de son âge, il doit fuir en Egypte pour échapper à la colère d'Hérode ; sa vie se passe humble et pauvre, et s'il ignore le péché, il connaît du moins la tentation. Cette fois, tout nous rapproche : l'amitié devient possible.

Et voilà bien notre but : amener vos âmes à une amitié réelle, profonde avec le Christ, par la contemplation de son humanité.

Que le Christ soit pour nous un ami.

Alors nous entendrons parler de lui avec plaisir et l'Evangile deviendra notre livre de chevet que souvent nous ouvrirons.

Alors il aura notre confiance, car il nous apparaîtra comme un des nôtres, nous comprenant et nous aimant, et nous ferons nôtre sa doctrine, nous imiterons ses exemples et nous conformerons toute notre activité à sa vie. Alors nous rechercherons son intimité par la prière, au saint sacrifice et dans la communion, voulant sentir battre son cœur tout près du nôtre.

Et comme il sera pour nous un ami, nous prendrons à cœur ses intérêts. Le défendre contre ses ennemis, le faire connaître à ceux qui l'ignorent ou qui le connaissent mal, sera notre ambition et notre joie.

Nous pourrons alors nous écrier comme S. Paul : « Ma vie, désormais, c'est le Christ » (Philip., I, 21) connu, aimé, servi, le Christ petit enfant obéissant, le Christ pur adolescent, le Christ ouvrier et souffrant, le Christ mon frère à tous les âges de la vie.

II. — *Sa légitimité*

Une telle doctrine n'est pas fausse, car elle n'a pas l'intention de nier la divinité ; elle ne rabaisse pas le Christ à un niveau inférieur, c'est lui qui s'est abaissé, « qui s'est anéanti, prenant la forme d'esclave. » Elle s'attache à la réalité, et si elle fait abstraction pour l'instant de la divinité du Christ, afin de le voir plus proche de nous, elle ne la nie pas pour autant.

[1] Math., IX, 6. Cette expression d'ailleurs revient au moins 80 fois sous la plume des évangélistes.

Ainsi tel savant, pour mieux approfondir son sujet, se limite et n'étudie une question que sous un point de vue déterminé ; il ne rejette point pour cela une autre étude du même sujet vu sous un autre angle. Tel biographe se borne à nous faire connaître l'âme de son sujet, il ne nie pas pour autant sa vie extérieure.

Nous ne nions pas la divinité : nous pourrons plus tard établir et montrer que Jésus est le Fils de Dieu et en tirer toutes conséquences pouvant intéresser notre foi et notre vie ; mais à l'heure actuelle nous voulons établir qu'il est homme, et pour chacun de nous un frère et un ami.

Si maintenant vous demandez pourquoi nous débutons par là, nous vous répondrons que nous suivons à la fois l'ordre chronologique et l'ordre logique.

En effet, quand le Christ quitte Nazareth et sort de l'ombre et du silence où il a vécu jusque-là, il apparaît tout d'abord aux Juifs comme un homme ordinaire. Ce n'est qu'ensuite, à la faveur de ses miracles, que surgira dans les esprits cette question : « Qui est-il ? » Et ce n'est pas dès les premiers jours, mais bien plus tard, après des mois de vie commune, que Pierre lui dira : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant » (Math., XVI, 16).

C'est donc l'homme qu'on voit d'abord, c'est à lui qu'on s'attache, c'est sa tendresse humaine qui gagne les sympathies. A son tour, pour gagner la confiance, pour toucher les cœurs, Jésus veut d'abord atteindre le corps ; l'humanité est bien le point de rencontre de Dieu avec notre âme.

Nous en avons un magnifique exemple dans la guérison de l'aveugle-né. Voilà un pauvre homme qui ignore la lumière et la beauté des choses, car, de naissance, ses yeux sont restés fermés. Avec un peu de boue, en réalité par sa toute-puissance divine, Jésus le guérit de son infirmité ; grand scandale chez les Pharisiens, car c'est jour de sabbat, jour de repos. Appelé en jugement par eux, le miraculé vient d'être brutalement jeté dehors, quand Jésus vint à passer : « Crois-tu au Fils de Dieu ? lui dit-il. — Je veux bien croire en lui, mais qui est-ce ? — C'est moi que tu vois et qui te parle. » Alors, nous dit S. Jean, tombant à ses pieds, il l'adora. (Jo., IX, 35-38).

Jésus touche ainsi les cœurs en guérissant les corps et s'appuyant sur la confiance qu'il a fait naître, il amène ensuite les âmes à la foi ou au repentir.

Parler d'abord de l'humanité du Christ, c'est aussi l'ordre logique. En effet, « il n'y a, nous dit S. Paul, qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes : *Homo Christus Jesus,* Jésus-Christ homme. » (I Tim., II, 5). Et c'est sans doute à dessein que l'écrivain sacré met en vedette ce mot pour lui essentiel : *homo*, homme.

Jésus est le Fils de Dieu, il l'a affirmé clairement et prouvé ; à ce titre, il est un avec le Père. (Jo., X, 30). Il est inséparable du Père (Jo., I, 18) et du St Esprit, les trois personnes de la Trinité Sainte n'étant qu'un seul et même Dieu.

D'autre part, Jésus est homme, non pas en apparence comme l'ont prétendu les Docètes, mais en réalité ; il est de notre race et, par Marie, descendant de notre premier et commun père. Il est même plus que cela, nous disent les écrivains sacrés : il est, à la place d'Adam, principe et chef du genre humain.

Or, en lui, la divinité et l'humanité se trouvent étroitement unies dans une seule personne, la personne du Verbe, union à nulle autre pareille et la plus intime qui se puisse imaginer.

En sorte que Jésus peut dire : « Je suis la Voie » et « Nul ne va au Père que par moi » (Jo., XIV, 6). « Celui qui me voit voit mon Père, car le Père et moi nous sommes un » (Jo., XIV, 9). S'unir au Christ, c'est donc trouver le Père, être immédiatement uni à lui, s'assurer une vie d'éternelle intimité avec lui.

Or tandis que le lien du Christ avec le Père est sa divinité, le lien du Christ avec nous est son humanité. C'est donc par elle qu'il nous faut passer d'abord pour parvenir jusqu'à Dieu.

Et ceci rejoint ce que nous disions plus haut : nous devons rechercher l'union au Christ sous la forme d'une amitié, et cette amitié naîtra ou se fortifiera en nous par la connaissance approfondie de son humanité.

Et si nous voulons non plus seulement mieux connaître et aimer Jésus, mais le faire connaître et aimer, c'est encore la même méthode qu'il nous faut employer : montrer un Christ proche de nous, un Christ humble ouvrier, un Christ partageant nos souffrances et consolant nos peines ; nous aurons chance ainsi de lui gagner les cœurs ; quand ce sera fait, nous montrerons sa divinité, et lui, agissant dans les âmes, y éveillera la foi.

III. — *Opportunité de cette étude*

A l'heure actuelle, il semble que les jeunes sont plus que jamais avides de trouver un chef à qui se donner, une noble cause à servir de toutes leurs ardeurs enthousiastes.

Ce chef, ils le veulent jeune et ardent, plein de confiance, actif et réalisateur ; ils lui demandent de voir clairement le but, de discerner promptement les moyens les meilleurs, de choisir prudemment les chemins les plus sûrs, de les conduire au succès et à la victoire.

Ils lui demandent d'être loyal et intègre, impartial et désintéressé, de ne pas vicier, par ses passions personnelles, ni ses jugements, ni sa doctrine, ni ses actions.

Ils lui demandent enfin de ne pas tromper leur attente, de ne pas décourager leurs ardeurs, de ne pas décevoir les espérances qu'ils ont mises en lui, de ne pas trahir la cause qu'ils ont voulu servir ensemble de toute leur âme.

Un tel chef, il n'y en a qu'un : le Christ. — Il ne saurait errer, ayant la science infinie ; sa prudence ne saurait se trouver en défaut, car il connaît l'avenir ; son amitié et sa perfection infinie lui interdisent non seulement tout mensonge, mais encore la moindre altération de la vérité. Enfin, chez lui, nul égoïsme, nulle passion, nul intérêt pour vicier son action.

On ne le verra jamais, découragé, abandonner la tâche ; à vivre avec lui, à le connaître chaque jour davantage, on ne risque autre chose qu'un attachement toujours plus profond et plus fort. Avec lui jamais de déception : en cas d'épreuve, il saura nous garder de l'aigreur, de l'abattement et de l'abandon. Celui qui le suivra ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de vie. (Jo., VIII, 12).

Aux jeunes en quête d'un chef, montrons donc le Christ, pas un Christ lointain, mais un Christ humain, qui les connaît, les comprend et les aime, qui a vécu et qui vit encore tout près d'eux, dont le cœur est toujours étonnamment jeune et qui peut être pour eux un chef en même temps qu'un ami.

Aux jeunes qui brûlent de se consacrer à une noble cause, présentons le Christ penché sur les misères humaines ; peut-être rêvent-ils d'agitation, de batailles et de triomphes ; apprenons-leur plutôt à se dévouer à la manière du Christ, sans bruit et sans éclat, à changer les âmes, à les rendre meilleures, pour apaiser les discordes et établir l'ordre et la paix, bases de toute société.

Parmi les esprits qui ne partagent point nos croyances, il en est de bonne foi, qui ne sont loin de nous que par ignorance et non par mauvaise volonté. Les difficultés actuelles peuvent ouvrir les yeux de quelques-uns, leur montrer la faillite du prétendu progrès et de certaines doctrines en qui jusqu'ici ils mettaient leur confiance ; cherchant alors un autre chef, une autre formule de vie sociale, les voilà prêts et disposés à faire connaissance avec le Christ, frère de notre humanité, avec sa bonté, son désintéressement, sa doctrine claire, solide et féconde.

D'autre part, un mouvement de solidarité, disons même de charité, paraît se dessiner même chez les non-croyants et incliner vers celui qui souffre, vers la classe des humbles, des ouvriers, des pauvres, bien des cœurs généreux, mouvement auquel on doit bien des initiatives sociales : aide aux familles nombreuses, syndicats, assurances, etc. Un souffle de dévouement passe sur les esprits droits et les âmes éprises de justice et de paix, les poussant à l'union et au travail en vue du bien commun, au service de la chose publique pour le salut de tous.

N'est-ce pas l'heure de leur montrer le Christ soucieux non seulement du salut éternel, mais encore du bien-être temporel, le Christ attentif à soulager les misères corporelles, le Christ législateur et docteur, occupé non seulement à enseigner le chemin du royaume de Dieu, mais encore de donner aux hommes un code de vie sociale, de paix fraternelle, de prospérité terrestre ?

Dans le domaine spirituel, nous assistons aussi à un renouveau ; les âmes veulent vivre de la vie

de la grâce et ne se contentent plus d'un formalisme routinier ; elles se sentent vraiment les enfants du Père céleste et veulent vivre dans son amour. Par suite, Jésus, le Fils par nature, leur apparaît à la fois comme le frère et le modèle : mettre leur main dans sa main pour qu'il soit leur guide et leur compagnon, mettre leurs pas dans ses pas pour ne point s'égarer, telle est leur programme de vie

Elles comprennent que tout le christianisme gravite autour du Christ de qui vient tout pardon, toute lumière, toute grâce, toute force. Aussi nos jeunes catholiques veulent-ils se serrer autour du Christ et puiser leur vitalité, leur force de rayonnement dans l'Eucharistie Il semble qu'ils finiront par donner le coup de grâce au déplorable jansénisme.

C'est l'heure de montrer aux âmes le Christ tout proche d'elles ; à le mieux connaître, elles gagneront beaucoup ; leur vie chrétienne prendra la forme d'une amitié avec lui, et ce sera tout naturel pour elles d'éviter ce qui lui déplaît, de garder l'union avec lui par la grâce, de la fortifier par la communion, de travailler à étendre son règne et de collaborer avec lui à son œuvre d'amour.

* *

Sur les bords du Jourdain, il y a dix-neuf siècles passés, Jean parlait à la foule en ces termes ; « Il en est un parmi vous que vous ne connaissez pas. » (Jo., I, 26). Mais quelques semaines plus tard, Jésus — c'est de lui que Jean voulait parler — Jésus arrivait à son tour. Et voici que bientôt tous s'empressaient à sa suite. Leurs vues étaient peut-être intéressées, leurs pensées bien terrestres, leurs intentions bien égoïstes, mais Jésus savait trouver le chemin de leur cœur.

Ah ! si tous ceux qui souffrent et qui peinent, tous les petits et les humbles, tous les pauvres et les ouvriers pouvaient aussi revenir au Christ parce qu'ils auraient reconnu en lui un des leurs !

Ce sera notre ambition, au terme de ce Carême : rendre le Christ aux hommes tel qu'il est apparu aux Juifs, sous les traits d'un frère et d'un ami. Ainsi soit-il.

COURS DE PRONES SUR LES ÉVANGILES

XI

2e Dimanche après l'Epiphanie

LES NOCES DE CANA

Mes frères,

Notre-Seigneur, après son baptême dans le Jourdain et son jeûne dans le désert, venait d'appeler à sa suite ses premiers apôtres, André et Jean, Simon-Pierre, Philippe et Barthélemy. En leur compagnie, il se rendit à Nazareth, mais ils n'y trouvèrent pas la Sainte Vierge. Invitée à des noces à Cana dans le voisinage, elle s'y était rendue d'avance pour aider aux apprêts nécessaires. Convié à s'y rendre aussi, Jésus, suivi de ses disciples, y arriva le soir à l'heure où commençait la cérémonie du mariage, en sorte qu'il put assister à la plus brillante de toutes, à la procession du fiancé emmenant, entouré de ses invités, sa fiancée de la maison de ses parents en sa propre maison. Un repas suivait cette cérémonie ; c'est au cours de ce repas qu'eut lieu le miracle dont parle l'Evangile d'aujourd'hui.

I

Admirons tout d'abord la condescendance de Notre-Seigneur qui veut bien honorer de sa présence ce modeste festin. Il le fit pour glorifier aux yeux de tous le mariage institué par Dieu dès le commencement du monde dans le paradis terrestre. Plusieurs pensent même que c'est en cette circonstance qu'il éleva ce contrat à la dignité de sacrement. Il n'est pas douteux, en tout cas, que sa présence fut une grande bénédiction pour les jeunes époux qui l'avaient invité. Heureux tous ceux qui les imitent et qui, en se préparant saintement au sacrement de mariage, invitent Jésus à présider leurs noces et à les bénir.

Jésus assista à ces noces, en second lieu, pour remplir un devoir de convenance envers la famille et les proches parents de sa mère. Si on en croit une tradition, celui qui se mariait à Cana n'était autre que Simon le Chananéen, fils du frère de S. Joseph Cléophas et par conséquent neveu par alliance de Marie. Il deviendra lui-même un des douze apôtres. Notre-Seigneur nous apprend ainsi à rester fidèles aux liens de famille qui nous unissent à notre parenté et à profiter de toutes les occasions pour les resserrer.

Ces parents n'étaient pas riches, on le voit bien à l'embarras où les met l'arrivée des compagnons de Jésus, sur lesquels ils ne comptaient sans doute pas. Mais ils ont bon cœur et, sans se laisser arrêter par la crainte de manquer, ils les invitent néanmoins et Notre-Seigneur accepte leur invitation. Il nous apprend par là à ne pas reconnaître seulement les parents dont la situation aisée peut flatter notre amour-propre, mais aussi nos parents pauvres et à leur venir en aide le cas échéant. C'est du reste ce que va faire Notre-Seigneur.

La T. S. Vierge, qui avait, nous l'avons dit, aidé aux préparatifs, savait combien les provisions, surtout celle de vin, étaient peu considérables et, en femme aussi pratique que charitable, elle devinait que l'arrivée de six convives imprévus ne pourrait que les épuiser plus vite encore. Aussi lorsque le vin commença à manquer, elle s'en aperçut tout de suite. Se penchant vers son divin Fils, elle lui en fit la remarque : « Ils n'ont plus de vin... »

II

Qui n'admirerait la grande charité de notre bonne Mère du ciel ! Elle n'attend pas qu'on la prie pour intercéder en notre faveur près de son Fils. Pleine de sollicitude pour tous ses enfants, elle est attentive à tous leurs besoins et leur vient en aide même quand ils ne l'en prient pas. Combien plus le fait-elle quand on a recours à sa ma-

ternelle intercession ! Qui d'entre nous n'a maintes fois éprouvé les effets de sa protection toute puissante ? Lui en sommes-nous reconnaissants et cette reconnaissance, la lui témoignons-nous par un redoublement d'amour et de dévotion ?

La charité de Marie pour les malheureux n'a d'égale que sa toute-puissance sur le Cœur de son Fils. Celui-ci commence seulement sa vie publique ; dans ses secrets desseins le moment n'est pas encore venu pour lui de faire des miracles et de prouver par des prodiges sa divinité. C'est ce qu'il fait remarquer à sa mère : « Femme, que vous importe à vous et à moi qu'ils n'aient plus de vin ? Mon heure n'est pas encore venue. » Ne voyez pas dans cette manière de parler du Sauveur un manque de respect envers sa mère : le mot « femme, » en hébreu, est, comme celui de « madame » chez nous, très respectueux, et c'est avec ce même terme que du haut de la croix, avant de mourir, il interpellera Marie pour lui confier S. Jean et avec lui l'humanité tout entière.

La Sainte Vierge, du reste, ne s'y trompe pas. S'adressant aux serviteurs, elle leur dit en leur montrant Jésus : « Faites tout ce qu'il vous dira. » Et en effet Jésus, sans tarder, va lui accorder ce qu'elle demande.

Cet empressement de Notre-Seigneur à exaucer sa mère est une grande leçon pour les enfants de tous les temps. Jésus a trente ans. Pour des motifs que nous ne connaissons pas, mais qui certainement doivent être très sages, il estime que l'heure n'est pas encore venue pour lui de faire des miracles, et cependant, pour plaire à sa mère, pour continuer de lui être soumis à trente ans comme à douze, pour lui témoigner sa respectueuse déférence, il fait taire toutes les raisons qu'il a d'agir autrement et se range à son avis.

Qu'ils ne ressemblent guère à Notre-Seigneur, les jeunes gens d'aujourd'hui qui, dès l'âge de douze ou quinze ans, méprisent les avis de leurs parents, font fi de leur expérience, se rient de leurs méthodes et de leur façon d'agir ! Il est possible que ces parents ne soient plus tout à fait à la page, le temps va si vite et le progrès modifie si rapidement toutes les méthodes ! Mais hélas ! la terrible leçon que nous donnent les événements actuels, les cruels embarras où se débat la société nous prouvent que le progrès n'est pas tout et que la prudence a son mot à dire dans son utilisation.

En tout cas, il est une chose qui doit toujours être à la page : c'est la reconnaissance que doivent avoir pour ceux qui les ont précédés ceux qui aujourd'hui bénéficient de leurs découvertes, de leurs inventions et de leur travail. C'est surtout le respect qu'à tout âge les enfants doivent avoir pour leurs parents et les jeunes gens pour les personnes plus âgées qu'eux.

III

Si le vin manquait aux noces de Cana, par contre l'eau s'y trouvait en abondance. Elle était nécessaire pour les nombreuses ablutions auxquelles se livraient les Juifs et du reste tous les habitants de l'Orient où on marche nu-pieds et où la température élevée provoque une abondante transpiration. « A l'entrée de la salle du festin se trouvaient, dit l'Evangile, six urnes de pierre destinées aux purifications des Juifs et contenant chacune deux ou trois mesures. » La mesure ou métrète, chez les Grecs et probablement aussi chez les Juifs, avait un pied en tous sens et mesurait par conséquent une quarantaine de litres. Chaque urne valant deux à trois mesures contenait donc de 80 à 120 litres. En prenant cent pour moyenne, cela faisait pour les six urnes environ six cents litres.

Les montrant aux serviteurs, Jésus leur dit : « Emplissez d'eau ces urnes, » et lorsqu'elles furent pleines jusqu'au bord : « Puisez-en maintenant et portez en à l'intendant. » Les serviteurs obéirent, mais quand l'intendant eut goûté cette eau changée en vin, ne sachant d'où venait ce vin, — les serviteurs, remarque l'Evangile, le savaient bien, eux, — il appela l'époux et lui dit : « Tout le monde sert d'abord le bon vin (c'est ainsi que cela se passait chez les Juifs et cela ne fait point honneur à leur sobriété; à notre honneur, c'est le contraire qui se fait chez nous) et quand les convives ont beaucoup bu (tellement bu sans doute qu'ils ne sont plus capables d'apprécier la qualité du vin qu'ils boivent), on en sert de moins bon ; mais vous, vous avez réservé le bon vin jusqu'à ce moment. »

Cette réflexion de l'intendant nous prouve que pour la qualité comme pour la quantité Notre Seigneur avait bien fait les choses. Tout le monde le constata, et à la vue de ce miracle par lequel pour la première fois Notre-Seigneur manifestait sa gloire, ses disciples crurent en lui.

Nous sommes chaque année témoins de transformations aussi étonnantes, m. f. Dans quelques semaines, les bourgeons de la vigne vont briser leur enveloppe et ces bourgeons donneront naissance à des raisins qui, nourris de l'eau du sol et de la pluie du ciel, mûris par le soleil d'été, vendangés, pressurés, fourniront à l'automne le bon vin qui réjouit le cœur de l'homme. Qui opérera dans la grappe cette métamorphose de l'eau en vin ? Le même qui à Cana changea l'eau en vin. Il le fait d'une façon plus lente, mais non moins merveilleuse, puisqu'au lieu de serviteurs, c'est à un modeste cep de vigne qu'il demande de puiser l'eau qu'il changera en vin.

Et que d'autres prodiges du même genre nous avons chaque jour sous les yeux dans la nature ! Que la prodigalité avec laquelle Dieu les accomplit afin de pourvoir à nos besoins ne nous empêche pas de les remarquer. Comme les convives de Cana, prenons-en occasion pour glorifier Dieu et croire toujours de plus en plus en sa toute-puissance et en sa bonté. Ainsi soit-il.

XII

3e Dimanche après l'Epiphanie

COMMENT NOUS DEVONS PRIER

Mes frères,

Notre-Seigneur nous a recommandé de prier et il nous en a donné l'exemple, puisqu'il priait, non seulement le jour, mais une partie de ses nuits. Toutefois, au cas où ce modèle nous semblerait trop élevé, l'Evangile a pris soin de nous en fournir d'autres et celui d'aujourd'hui, en particulier, nous en propose deux beaux en la personne du lépreux et du centurion.

Apprenons d'eux à prier, nous aussi, avec foi, humilité et soumission à la sainte volonté de Dieu.

I

Avec foi, d'abord. Voyez la foi du lépreux. Il est atteint d'une maladie terrible qui vous effraierait si je vous en décrivais les ravages. Cette maladie est contagieuse; aussi le pauvre lépreux est-il exclu de la société des hommes dont il n'a pas même le droit d'approcher. Elle est surtout incurable, car la science s'est reconnue impuissante à la guérir. N'importe ! l'infortuné sait que ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu ; or il croit que Jésus-Christ est Dieu, les prodiges accomplis par celui-ci et parvenus à sa connaissance l'en ont persuadé. Il s'approche donc de lui avec respect, se prosterne à ses pieds et l'adore. Puis il lui adresse sa requête : « Seigneur, supplie-t-il, si vous le voulez, vous pouvez me guérir ; les hommes sont impuissants à le faire. mais vous êtes plus qu'un homme, vous êtes Dieu et comme tel maître de la vie et de la mort. Vous êtes tout puissant, vous n'avez qu'à le vouloir et la maladie affreuse qui me consume cessera en moi ses ravages, la mort qui me guette relâchera son étreinte. » Quelle foi que celle de ce lépreux !

Celle du centurion n'est pas moins admirable. Ce centurion est un officier romain, donc païen. Il commande en Palestine un poste de soldats chargés d'y maintenir l'autorité de l'empereur. Lui aussi a dû entendre parler de Jésus et de ses miracles ; peut-être même a-t-il été témoin de quelques-uns; aussi est-il convaincu du pouvoir surhumain de Jésus. Or ce centurion possède chez lui un serviteur frappé de paralysie et qui souffre cruellement. L'affection qu'il a pour lui, affection que prouve bien la démarche qu'il fait en sa faveur, a dû lui faire employer tous les moyens humains pour le soulager et lui rendre la santé ; mais il l'a fait inutilement.

C'est alors que lui aussi se tourne vers Jésus, persuadé que ce que les hommes n'ont pu, il le pourra. « Seigneur, lui dit-il, ou plutôt lui fait-il dire, car, comme nous le verrons tout à l'heure, il ne s'estime pas digne, lui païen, de paraître devant lui, Seigneur, j'ai dans ma maison un serviteur que la maladie cloue sur son lit et qui souffre cruellement... »

Il n'en dit pas davantage ; il ne lui demande pas de venir à son chevet, il ne le prie pas même de le guérir, il croit tellement non seulement en la puissance, mais en la bonté de Notre-Seigneur, qu'il estime suffisant de lui exposer le triste état de son serviteur pour obtenir en sa faveur le miracle qu'il sollicite. Ce centurion n'est qu'un païen, sa foi n'en est que plus admirable, puisqu'elle ne le cède en rien à celle des sœurs de Lazare. Elles aussi se contentent d'envoyer dire à Jésus : « Celui que vous aimez est malade, » persuadées qu'il n'est pas nécessaire de lui en dire davantage pour qu'il accoure et guérisse son ami.

Cette foi en sa puissance, cette confiance en sa bonté, Dieu veut absolument les voir en nous quand nous le prions et sollicitons de lui quelque faveur. « Croyez-vous que je puisse vous accorder ce que vous sollicitez ? » demande-t-il à ceux qui réclament des miracles. « Si vous ne voyez des signes et des prodiges, vous ne croyez pas, » reproche-t-il à d'autres. Ne méritons pas ces reproches ; comme le lépreux et le centurion, croyons fermement que Dieu peut nous exaucer parce qu'il est tout puissant, croyons aussi qu'il veut nous exaucer si notre requête est raisonnable, car il est infiniment bon. Si nous prions avec cette foi du lépreux et du centurion, comme eux nous serons exaucés.

II

Prions aussi comme eux avec humilité. C'est là une disposition que Dieu veut également voir en nous quand nous prions. « Dieu, dit S. Jacques, résiste aux orgueilleux et ne donne sa grâce qu'aux humbles. » Et le Sage nous déclare que la prière de celui qui s'humilie est la seule qui pénètre les nues (Eccl., III, 11).

Cette humilité doit être à la fois extérieure et intérieure. Le lépreux nous donne l'exemple de la première. Voyez avec quel profond sentiment de sa petitesse et de la grandeur de Jésus il l'aborde, en quelle humble posture il se tient en sa présence ! Il se prosterne à ses pieds et l'adore, le front incliné jusqu'à terre, comme pour reconnaître qu'il n'est que cendre et poussière devant lui. Il me semble le voir tendre vers Jésus ses mains jointes, lever vers lui ses yeux suppliants et répéter d'une voix plus suppliante encore : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. »

Voilà, m. f., du moins quand nous le pouvons, quelle doit être notre attitude quand nous prions. Sans doute, vous pouvez prier en allant et en venant au cours de la journée, vous pouvez le faire couchés quand vous êtes malades ou dans vos insomnies, mais quand vous vous acquittez spécialement du devoir de la prière le matin et le soir et surtout le dimanche, faites-le toujours dans l'attitude de la prière, c'est-à-dire avec recueillement, à genoux, les yeux attentivement fixés sur votre livre ou bien les mains jointes, en un mot, dans l'humble posture qui convient à des pauvres qui demandent l'aumône, à des malheu-

reux qui implorent la pitié, à des coupables qui sollicitent leur pardon.

Pour que l'humilité de notre prière se traduise ainsi dans tout notre extérieur, qu'elle soit avant tout intérieure comme l'était celle du centurion. Quoique païen, il avait des vertus naturelles, il était juste et n'abusait pas de son autorité pour opprimer les Juifs, il était pieux et bâtissait pour ceux-ci des synagogues, il était charitable envers ses subordonnés et secourable aux malheureux; mais loin de se prévaloir de ces bonnes actions pour croire que tout lui est dû, comme le font les pharisiens qui l'entourent, il oublie tout cela pour ne songer qu'à son indignité.

Au dire de S. Luc, il n'ose même pas se présenter devant Jésus et envoie les principaux Juifs qui l'entourent lui adresser sa requête. Apprenant que Jésus daigne venir chez lui pour guérir son serviteur, il envoie ses amis le prier de ne pas se donner cette peine pour lui qui n'est qu'un étranger et un pauvre païen : ce n'est pas nécessaire, du reste, puisque Jésus peut guérir son serviteur de loin comme de près. « Je ne suis qu'un officier subalterne, dit-il, j'ai des soldats sous mes ordres; or je dis à l'un : « Venez » et il vient, à l'autre : « Allez » et il va. » Jésus, qui est Dieu, n'a qu'à parler lui aussi, et toutes les créatures, en particulier la maladie qui cloue le serviteur sur son lit, lui obéiront.

Puis, comme Jésus avance malgré tout et approche de chez lui, il court à sa rencontre et tout confus s'écrie : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison ; dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri. »

M. f., imitons l'humble posture du lépreux quand nous prions, excitons aussi en nous les humbles sentiments qui étaient ceux du centurion. Dieu ne nous doit rien ; quand nous le prions, ne sollicitons donc pas comme un droit ce que nous demandons, mais comme une faveur et une grâce ; ne parlons pas au bon Dieu comme un créancier qui réclame son dû, mais comme des mendiants qui implorent la charité. Nous sommes de misérables pécheurs qui avons maintes fois offensé celui que nous prions ; tout autant et plus peut-être que le centurion nous avons sujet de dire : « Je ne suis pas digne... Je ne suis pas digne que vous écoutiez ma prière et que vous l'exauciez, mais vous êtes un Dieu bon qui oubliez les fautes du pécheur dès qu'il s'en repent. Oubliez donc les miennes et accordez-moi la grâce que j'implore. »

Cette parole du centurion, redisons-la surtout, comme l'Eglise nous y invite, quand nous allons communier : « *Domine, non sum dignus...* Seigneur, je ne suis pas digne que vous veniez en moi, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie, purifiée de toutes ses fautes. » Favorablement disposé par cet humble aveu de notre indignité, Notre-Seigneur exaucera plus volontiers les prières que nous lui adresserons au cours de notre action de grâces.

III

Enfin, prions avec soumission à la sainte volonté de Dieu : c'est ce que fait le lépreux. Il ne dit pas, malgré le vif désir qu'il a de recouvrer la santé : « Seigneur, guérissez-moi ! » mais, subordonnant sa requête au bon vouloir divin : « Seigneur, si vous le voulez, vous pouvez me guérir. » Il sait que Jésus peut le guérir, mais il ne sait pas s'il jugera à propos de le faire, et voilà pourquoi il le prie conditionnellement. Imitons sa réserve, m. f., quand nous prions. Dieu ne nous défend pas de lui adresser nos requêtes, il nous y invite au contraire quand il nous dit : « Demandez et vous recevrez, » mais il se réserve de nous exaucer au mieux de nos intérêts. Nous ressemblons souvent à des enfants qui demandent des choses nuisibles et dangereuses. Dieu, qui est sage, nous les refuse, mais notre prière n'a pas été inutile pour autant ; il l'exauce en nous accordant ce qui est le plus avantageux à notre salut.

Les deux miraculés de notre Evangile nous donnent bien d'autres leçons encore. Le lépreux nous apprend qu'on peut prier pour soi, le centurion qu'on peut également prier pour les autres et que dans les deux cas nos prières sont exaucées si elles sont bien faites. Ne pensons donc pas qu'à nous dans nos prières, mais à nos parents, à nos bienfaiteurs, à nos amis, à nos supérieurs spirituels et temporels, pensons aux besoins de l'Eglise et de la France, prions pour la conversion des pécheurs et aux mille intentions que notre piété et notre charité nous suggéreront.

Le centurion nous apprend encore que, non contents de prier nous-mêmes, nous avons tout intérêt à solliciter l'appui des prières des autres. Craignant de ne pas être exaucé, il demande aux Juifs de présenter sa requête à Jésus et ils le font de tout cœur. « Cet homme, disent-ils, mérite que vous lui accordiez ce qu'il demande, il aime notre nation et il nous a bâti une synagogue. » Comme lui, m. f., recommandons-nous aux prières des âmes pieuses qui ont plus de crédit sur le cœur de Dieu, faisons des bonnes œuvres qui le disposeront en notre faveur, recourons surtout aux suffrages des saints qui, dans le ciel, sont les amis de Dieu et ne demandent qu'à plaider notre cause près de lui.

Enfin Notre-Seigneur lui-même termine cet Evangile en nous apprenant l'absolue nécessité de la prière pour le salut. « Beaucoup, dit-il, viendront de l'Orient et de l'Occident et auront place au festin avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux, » autrement dit, même les plus grands pécheurs, même les païens tel que le centurion, s'ils prient avec foi et humilité comme lui, seront sauvés, tandis que les enfants du royaume, c'est-à-dire nous tous, m. f., si nous ne prions pas, seront jetés dans les ténèbres extérieures. C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Soyons du nombre des premiers, m. f., nous souvenant de cette parole que S. Alphonse de Liguori répétait si souvent : « Celui qui prie se sauve, celui qui ne prie pas se damne. » Ainsi soit-il.

LES PERSONNAGES ÉVANGÉLIQUES

LXI

ARCHÉLAÜS

Notre-Seigneur passa en Egypte les premiers temps de son enfance. Le retour en Palestine lui était, en effet, interdit sous peine de mort, car le tyran qui avait fait supprimer ses petits compatriotes et contemporains, n'aurait sûrement pas été disposé à lui accorder sa grâce, pour peu qu'il eût eu vent de ses origines et de sa destinée.

I

Mais il n'est rien de durable ici-bas et, pour le soulagement de ses sujets, le bourreau des Innocents passa de vie à trépas. Un ange prévint aussitôt S. Joseph qu'il lui était loisible de mettre fin à son exil et à celui de la Sainte Famille. Mais sur le chemin du retour, le père nourricier du Christ vint à apprendre qu'Archélaüs régnait en Judée à la place de son père. Et cette seule nouvelle suffit à le décider à se réfugier de préférence dans la Galilée.

Une telle détermination était profondément sage, à cause de la mauvaise réputation dont jouissait déjà le nouveau roi, et qu'il devait mériter mieux encore par la suite. Hérode le Grand avait régné sur un ensemble de provinces qui, à sa mort, furent partagées entre les trois fils qui lui restaient. Ceux-ci prirent alors le nom de « tétrarques, » ce qui peut se traduire par « chefs d'un quart » du royaume ; mais la flatterie des courtisans leur conserva, en pratique, le titre de roi, que nous voyons même employé à leur sujet dans l'Evangile. Archélaüs, dans la division des terres, obtint pour sa part la Judée, la Samarie et l'Idumée.

Il était mal disposé par son éducation première à gouverner un peuple aussi indépendant. Son père, pour gagner les bonnes grâces de l'empereur, l'avait envoyé faire ses études à Rome, où le jeune prince s'était imprégné des mœurs païennes et de la mentalité centralisatrice si odieuses, l'une et l'autre, aux fils d'Israël. Les débuts, déjà, furent difficiles. Les populations longtemps opprimées s'étaient plaintes auprès d'Auguste des exactions du souverain défunt et voyaient d'un très mauvais œil monter sur le trône un ethnarque qui leur semblait tout disposé à suivre les néfastes errements de son père.

Obligé de se rendre dans la capitale pour se faire agréer par l'empereur, Archélaüs exhorta vainement ses sujets à demeurer tranquilles jusqu'à ce qu'il revînt prendre effectivement en mains les rênes du pouvoir. Il y eut des troubles, des émeutes qu'il fallut réprimer de vive force, et l'on a même dit qu'au moment des fêtes de Pâques trois mille hommes furent tués au cours d'une plus violente manifestation. La paix fut ramenée, au moins momentanément, par la terreur.

Archélaüs utilisa ce répit pour effectuer son voyage indispensable. Le vaisseau qui le portait avait à peine quitté le port que la révolte reprenait de plus belle. Ce fut au point que Quintilius Varus, procureur de Syrie, jugea nécessaire de venir, à la tête de ses troupes, pacifier la Judée comme les Romains savaient le faire, c'est-à-dire à l'aide d'une large effusion de sang.

Le procureur impérial n'était même pas rentré à Antioche qu'une nouvelle révolte éclatait : il lui fallut revenir sur ses pas en toute hâte, à la tête de deux légions, et, pour assurer l'ordre public, ordonner la crucifixion de deux mille nouvelles victimes. Comme le peuple restait menaçant, Varus pensa qu'il serait assez diplomatique de lui accorder une petite concession pour le calmer, et il l'autorisa à envoyer une délégation à Rome, pour exposer ses griefs.

Cette décision n'était pas de nature à simplifier la situation d'Archélaüs, qui comptait déjà assez d'adversaires et ne dut pas être heureux de voir arriver un groupe d'hommes respectables, chargés d'exprimer contre son père et lui-même de nouvelles accusations. L'affaire était d'autant plus délicate que les ambassadeurs étaient appuyés, dans la Ville même, par une colonie de leurs compatriotes, aussi redoutable par sa puissance financière que par les influences dont elle disposait.

Après en avoir délibéré avec le Sénat, Auguste régla la question par une sorte de compromis, et Archélaüs put enfin rentrer dans son pays. Ses frères y revinrent à peu près en même temps ; l'un d'eux, Philippe, prit possession de l'Iturée et de la Trachonitide ; l'autre, Hérode Antipas, gouverna la Galilée et les pays au-delà du Jourdain.

On peut s'étonner que nous ayons parlé tout à l'heure de « tétrarchie, » alors que trois princes seulement se trouvaient en présence. Mais, dans le partage du royaume, Archélaüs avait su se faire attribuer deux parts, tandis que les autres n'en avaient obtenu qu'une. Son titre d' « ethnarque », ou chef de nation, lui assurait en outre une prééminence d'ordre moral qui n'était pas à dédaigner.

II

Une fois en possession définitive de son héritage, Archélaüs décida d'abord de se faire construire une résidence plus somptueuse encore que celle qui avait servi à son père. Il conserva, sans doute, son palais de Jérusalem, mais il en bâtit un autre à Jéricho. A cause de son climat, de sa tranquillité relative et des divers avantages qu'elle présentait, cette ville était devenue, en effet, la résidence préférée des souverains de la récente dynastie hérodienne.

Mais l'édification d'un bâtiment vaste et aussi splendide que le palais de Jéricho ne pouvait

s'exécuter sans d'énormes dépenses. Comme on le faisait couramment alors, Archélaüs trouva tout naturel d'y pourvoir par un accroissement d'impôts qui, toujours selon l'usage, n'alla pas sans un certain nombre de vexations. Le peuple, déjà fort indisposé contre son chef, se reprit à murmurer. Rendu plus modéré par les expériences du début de son règne, Archélaüs essaya de lui donner quelque compensation.

Le service du Temple était dirigé par un grand-prêtre, nommé Joazave, qui n'était nullement légitime, car il avait été imposé par la volonté d'Hérode le Grand et n'avait en réalité aucun droit au pouvoir pontifical. L'ethnarque savait bien que la foule des croyants était blessée au vif par cette usurpation sacrilège. Comme, sans doute, il ne tenait pas beaucoup au faux grand-prêtre, il n'hésita pas à le destituer.

Cette mesure aurait pu donner d'heureux fruits d'apaisement, si le roi ne s'était hâté d'en détruire l'effet en désignant lui-même un successeur à Joazave. Il n'en avait nullement le droit, ni au point de vue religieux, qui dépassait totalement sa compétence et ne pouvait en aucune façon être subordonné au caprice de l'autorité temporelle, ni même au point de vue strictement légal, puisque la législation mosaïque, toujours en vigueur quoique trop souvent méconnue, fixait la succession du pontificat suprême par ordre de primogéniture, dans la famille d'Aaron. Peu importait donc au peuple fidèle qu'un intrus fût dépossédé, s'il devait être remplacé par un autre intrus.

C'est ce qui advint effectivement. De par la seule volonté d'Archélaüs, et au mépris des lois divines, un certain Eléazar, frère du pontife déchu, fut désigné comme chef des prêtres et des lévites. Il n'occupa pas longtemps cette situation. Sans que nous sachions pour quel motif, il eut le malheur de déplaire au prince qui le fit disparaître à son tour et nomma Josué comme grand-prêtre, toujours en violation des règles sacrées. Entre temps, l'ethnarque accomplissait quelques travaux utiles, comme de vastes plantations d'oliviers et la construction d'un aqueduc aux alentours de Jéricho.

Mais son principal souci était de satisfaire ses passions. Il est impossible d'entrer dans le détail des mœurs qui régnaient à sa cour. Contentons-nous de dire qu'elles ressemblaient à celles de la Rome impériale, où Archélaüs avait été élevé, et qui sont restées célèbres par leur abominable dépravation. C'était là un nouveau sujet d'irritation et de scandale pour les Juifs, qui n'étaient sans doute pas à l'abri de tout reproche, mais qui néanmoins conservaient une certaine pudeur, une certaine dignité de vie, et qui voyaient, à bon droit, dans les débauches quasi-publiques du prince un nouvel outrage à leur religion.

Le mécontentement général était encore accru par la sévérité despotique du monarque. A son retour de Rome, il avait feint de s'adoucir, de peur de se créer des complications plus graves encore que celles dont il venait de se tirer avec tant de peine. Mais le naturel reprit bien vite le dessus et l'épouvantable série des violences recommença. Il y eut des châtiments d'une violence outrée et de multiples condamnations à la peine de mort.

La cruauté d'Archélaüs s'exerçait principalement à l'égard des familles nobles ou influentes des provinces qu'il tenait sous sa domination. Il n'ignorait pas que ces familles jouissaient d'une autorité morale capable de contrebalancer sa puissance et même de la mettre en péril. Il savait aussi qu'elles étaient demeurées très attachées à leurs traditions ainsi qu'à leur patrie, et que, par conséquent, elles le détestaient, tout en cherchant les moyens de le renverser.

Pour mieux réduire ses ennemis, il tenait à les frapper à la tête, c'est-à-dire dans la personne de ceux qui étaient le plus à même de les unir, de les commander et de les lancer contre lui. Aussi usa-t-il, à l'égard des notables de la Judée et de la Samarie, d'une rigueur inouïe. Mais là encore il manqua son but, car les flots de sang répandus par son ordre ne servirent qu'à exaspérer encore plus le peuple juif.

III

Celui-ci n'aurait pas mieux aimé, au fond de son cœur, que de recourir à la résistance ouverte. Mais le souvenir terrible des répressions antérieures paralysait ses velléités de révolte et glaçait son énergie. On se résolut donc à essayer des voies administratives pour se défaire du tyran. Une nouvelle délégation fut donc expédiée auprès de l'empereur pour lui porter les plaintes nombreuses qui étaient formulées contre Archélaüs.

Autrefois, sous le nom d'Octave, Auguste avait été lui-même assez dur et même, par moments, féroce. Mais l'âge et l'expérience des grandes affaires avaient fini par l'assagir. Lui qui avait participé à tant d'intrigues et à tant de batailles, ne rêvait plus que de la paix, et il la désirait d'autant plus qu'elle lui apparaissait à juste titre comme le meilleur moyen de consolider son pouvoir.

Il connaissait, d'ailleurs, depuis longtemps l'ethnarque, ce qui revient à dire qu'il devait le tenir en piètre estime. Aussi prêta-t-il une oreille favorable aux députés de la Samarie et de la Judée, quand ceux-ci vinrent lui présenter leurs doléances. Toutefois, désireux de respecter un principe fondamental d'équité qu'Archélaüs avait pourtant méprisé bien des fois, il ne voulut rien résoudre avant d'avoir donné à l'accusé les moyens de produire sa justification.

Pour arriver à cette fin, Auguste aurait pu décréter l'envoi sur les lieux d'une commission d'enquête, qui lui aurait fourni un rapport sur la question. Mais il était trop au courant des dessous de la politique et de la justice romaines pour ne pas savoir à quels résultats aboutissait généralement cette méthode. D'ordinaire, aussitôt qu'ils parvenaient dans le pays de leur mission, les légats impériaux étaient entourés par une multitude

d'émissaires qui avaient été chargés de les circonvenir. On les accablait de fêtes, de cadeaux, de festins, et comme, en principe, ils n'étaient pas insensibles à l'appât de l'argent, on leur proposait discrètement de fortes sommes. On pouvait, d'ailleurs, se montrer d'autant plus généreux qu'en fin de compte c'était le peuple qui soldait toutes ces dépenses extraordinaires, sous la forme de quelques accroissements d'impôts. Il était donc bien rare qu'une enquête sur place permît à l'empereur de connaître autre chose de l'affaire que ce que ses mandataires avaient bien voulu ne pas lui cacher.

Dans les circonstances présentes, Auguste préféra recourir à un moyen plus sûr. Il fit appeler le procureur d'Archélaüs, c'est-à-dire l'ambassadeur que celui-ci, à l'exemple de beaucoup de princes, entretenait dans la capitale universelle pour prendre soin de ses affaires et de ses relations politiques, et il lui ordonna de communiquer à son maître le commandement formel d'avoir à comparaître devant le tribunal de César.

L'ethnarque dut s'exécuter. Il s'embarqua sur une galère qui le conduisit au port d'Ostie, et, une fois à Rome, il se présenta au Palatin. Nul doute qu'il ait tout mis en œuvre pour essayer de se disculper. Il serait fort anormal qu'à côté des arguments juridiques il n'ait pas essayé de soudoyer des avocats officieux pour tenter de le faire rentrer dans la faveur du Maître.

Mais il avait vraiment dépassé les mesures tolérées, et Dieu sait pourtant si ces limites étaient larges ! Devant l'évidence des faits, et dans la crainte de troubles qui pouvaient bouleverser tout l'Orient, Auguste rendit une sentence qui exilait Archélaüs dans les Gaules, à Vienne, où il mourut obscurément.

EXPLICATION DU CATÉCHISME

48e LEÇON

LA MANIÈRE DE SE CONFESSER ; L'ABSOLUTION

Q. 422. — *Que faut-il faire quand on doit se confesser ?*

R. — *Quand on doit se confesser, il faut d'abord demander le secours de Dieu, puis examiner sa conscience.*

Pour obtenir le pardon de Dieu par l'absolution sacramentelle, il faut 1o accuser ses péchés au prêtre, 2o en avoir la contrition. Pour se préparer à se confesser, il faut donc 1o chercher dans sa mémoire les péchés commis depuis la dernière confession, 2o s'exciter à la contrition.

Se présenter au confessionnal sans avoir fait cette double préparation, ce serait s'exposer à se mal confesser et à commettre un sacrilège : on risquerait en effet d'oublier par sa faute d'accuser des péchés mortels et de ne pas avoir la contrition suffisante de ses péchés. Dans les deux cas, la confession serait mauvaise et, au lieu de purifier l'âme, la chargerait d'un nouveau péché mortel.

Pour éviter ce malheur, il est donc nécessaire de demander au bon Dieu la grâce de faire une bonne confession, c'est-à-dire de connaître exactement les péchés que l'on doit accuser, d'en éprouver une sincère contrition et d'avoir le courage de les accuser sincèrement.

Il est spécialement utile de demander à Dieu la grâce de la contrition, puisque la contrition doit être surnaturelle, c'est-à-dire produite en nous par la grâce de Dieu (cf. no 401).

On pourra demander à Dieu les grâces nécessaires à une bonne confession par l'intercession de la Sainte Vierge. Etant notre Mère, elle s'intéresse au bien de nos âmes, elle transmet nos demandes à Dieu, intercède pour nous et nous obtient les secours dont nous avons besoin.

Q. 423. — *Qu'est-ce qu'examiner sa conscience ?*

R. — *Examiner sa conscience, c'est rechercher les péchés que l'on a commis envers Dieu, envers le prochain et envers soi-même, en parcourant les commandements de Dieu et de l'Eglise, les péchés capitaux et les devoirs de son état.*

L'examen de conscience a pour but de nous rappeler les péchés que nous devons accuser. Nous devons obligatoirement accuser tous les péchés mortels commis depuis la dernière confession bien faite. Bien que ce ne soit pas nécessaire, il est utile d'accuser aussi les péchés véniels commis pendant le même temps. Ce sont donc ces péchés-là qu'il faut rechercher en faisant son examen de conscience.

Pour plus de facilité et pour éviter les oublis, les enfants et les personnes qui se confessent rarement feront bien de se servir d'une formule d'examen de conscience comme l'on en trouve dans les paroissiens. Ils y trouveront mentionnés les principaux péchés que l'on peut commettre dans l'ordre des commandements de Dieu, des commandements de l'Eglise, des péchés capitaux et des devoirs d'état.

Pour chaque péché commis, on recherchera le nombre (soit en tout, soit par semaine) aussi exactement que possible, ainsi que les circonstances qui peuvent changer la nature du péché ou en augmenter considérablement la gravité (cf. no 416).

Cet examen doit être fait sérieusement, c'est-à-dire avec attention et recueillement, et avec le désir de connaître exactement l'état de sa conscience. On doit cependant éviter le scrupule qui consiste à se torturer l'esprit dans la crainte d'oublier quelque chose.

Certains enfants écrivent leur confession. Ce n'est pas obligatoire. Le danger de cette méthode est d'égarer son papier et de le voir ainsi tomber entre les mains d'autrui. Si l'on croit devoir écrire sa confession, on aura soin de mettre son papier au feu aussitôt après la confession.

Q. 424. — *Que faut-il faire après s'être examiné ?*

R. — *Après s'être examiné, il faut s'exciter de tout son cœur à la contrition.*

C'est là une partie importante de la préparation à la confession. Il ne suffit pas, en effet, pour obtenir le pardon de ses péchés, de réciter la formule de l'acte de contrition. Il faut que cette formule soit accompagnée des sentiments sincères du cœur et des résolutions sérieuses de la volonté qu'elle exprime. Or on ne peut être sûr de posséder ces sentiments et ces résolutions que si l'on a pris soin de les produire dans son âme. Il faut le faire avant de se présenter au confessionnal, parce que, une fois la confession commencée, on risque d'avoir l'esprit occupé par son accusation ou par les avertissements du confesseur et de ne pas pouvoir produire facilement, à ce moment-là, les sentiments de contrition nécessaires.

Pour s'exciter à la contrition, on se rappellera l'un ou l'autre des motifs de contrition dont nous avons parlé précédemment (cf. nos 403 et 404). Le pénitent choisira de préférence les motifs de la contrition parfaite, en se rappelant les souffrances et la mort de Notre Seigneur; il se rappellera que ces souffrances et cette mort ont été subies par amour pour lui et pour l'expiation de ses péchés. Enfin il exprimera à Notre-Seigneur le regret qu'il éprouve d'avoir commis les péchés que l'examen de conscience lui a révélés et tous les autres péchés qu'il pourrait avoir oubliés, ainsi que le désir sincère de ne plus l'offenser à l'avenir. Pour rendre ce désir plus efficace, il sera bon de prendre une résolution précise, comme d'éviter telle occasion de péché, de faire telle mortification ou tel exercice de piété.

Q. 425. — *Comment faut-il commencer sa confession ?*

R. — *Il faut commencer sa confession en faisant le signe de la croix et en disant : « Bénissez-moi, mon Père, parce que j'ai péché » ; on récite ensuite : « Je confesse à Dieu » jusqu'à « c'est ma faute » ; on dit depuis combien de temps l'on s'est confessé, si l'on a reçu l'absolution, si l'on a fait sa pénitence, et enfin on fait l'aveu de ses péchés en disant : « Mon Père, je m'accuse... »*

Le moment est venu de commencer sa confession. On se met à genoux pour indiquer que l'on est coupable et que l'on implore son pardon.

On commence ordinairement un acte de piété par le signe de la croix. Il est tout naturel de le faire en commençant sa confession, puisque l'on demande pour soi l'application des mérites de la Rédemption, c'est-à-dire de la mort de Notre-Seigneur sur la croix.

Le pénitent demande ensuite au prêtre de le bénir pour lui obtenir la grâce de faire une bonne confession. Le confesseur répond à cette demande en traçant le signe de la croix sur le pénitent et en disant : « Que le Seigneur soit dans ton cœur et sur tes lèvres, afin que tu avoues, comme il convient, tous tes péchés. » Par ces paroles le prêtre demande à Dieu pour le pénitent la grâce de la contrition et d'un aveu sincère.

On remarquera que le pénitent s'adresse toujours au confesseur en lui disant : « Mon père, » et non pas : « Monsieur le curé, Monsieur l'abbé, » parce qu'à ce moment le prêtre tient la place de Dieu. Comme lui, il est un père très bon qui accueille son enfant avec le désir de lui pardonner ses fautes.

Ensuite le pénitent récite la première partie de la prière « Je confesse à Dieu. » C'est un aveu général par lequel il se reconnaît pécheur devant Dieu, devant la Sainte Vierge et devant tous les Saints, et qui prépare l'accusation particulière qui va être faite.

Avant de commencer cette accusation, le pénitent donne au confesseur plusieurs renseignements qui seront utiles à celui-ci pour connaître exactement l'état d'âme du pénitent. Voici l'objet de ces renseignements :

1° L'époque de la dernière confession. Cette indication doit permettre au confesseur de savoir si son pénitent est retombé fréquemment dans les mêmes péchés. Par exemple, si celui-ci s'accuse d'avoir commis dix fois le péché de mensonge, le confesseur saura si ces dix péchés ont été commis en une semaine ou en un mois ou plus, selon la date de la dernière confession. Ce renseignement sera d'autant plus utile que le pénitent accusera le nombre de ses péchés par semaine. L'accusation manquerait de précision, si le pénitent ne disait pas combien de semaines se sont écoulées depuis sa dernière confession.

2° L'absolution reçue ou non reçue à la dernière confession. Si l'absolution a été reçue, il n'y a plus à revenir sur les péchés qui l'ont précédée. Si au contraire elle n'a pas été reçue, le confesseur doit demander pourquoi elle a été refusée, inviter le pénitent à accuser de nouveau au moins les péchés mortels déjà accusés dans cette dernière confession, mais pour lesquels le pénitent n'a pas reçu l'absolution, afin de s'assurer que le pénitent est maintenant disposé à recevoir l'absolution.

3° La pénitence faite ou omise. Si elle n'a pas été faite, le pénitent demeure toujours obligé de l'accomplir et le confesseur le lui rappellera.

Si l'on avait oublié involontairement d'accuser un péché dans sa dernière confession et si l'on s'en souvenait à ce moment, on l'accuserait avant de commencer la confession des fautes nouvelles, en disant : « Mon Père, je m'accuse de tel péché, commis tant de fois, que j'ai oublié d'accuser dans ma dernière confession. »

Q. 426. — *Comment faut-il faire l'aveu de ses péchés ?*

R. — *Il faut faire l'aveu de ses péchés avec humilité, franchise et simplicité, sans détails inutiles.*

Pour accuser ses péchés, on suit le même ordre que pour l'examen de conscience; c'est le seul moyen de ne pas s'égarer et de ne rien oublier.

Cette accusation doit être faite :

1o Avec humilité. Le pénitent ne doit pas oublier qu'il vient s'accuser en coupable de fautes qu'il regrette. Il ne cherchera donc pas à tirer vanité de ses fautes ni à les excuser. Si cependant quelque circonstance était de nature à diminuer la gravité d'un péché, il pourrait la signaler sans insister.

2o Avec franchise, c'est-à-dire sans rien cacher. Le pénitent évitera donc de parler trop bas, ou trop vite, ou de bredouiller, comme s'il voulait que le confesseur ne le comprenne pas. Si le confesseur lui pose une question, il répondra clairement, sans rien dissimuler. A plus forte raison, évitera-t-il de taire un péché grave par respect humain.

3o Avec simplicité, ce qui veut dire que le pénitent n'emploiera pas, pour accuser chacun de ses péchés, de tournures longues et compliquées. Il nommera ses péchés en les désignant par leur nom courant et en se servant, autant que possible, des termes mêmes de l'examen de conscience qu'il aura utilisé pour sa préparation. S'il doit ajouter quelque explication, par exemple pour préciser une circonstance aggravante, il le fera en quelques mots brefs et clairs.

4o Sans détails inutiles. Est inutile tout ce qui ne change ou n'ajoute rien au péché accusé. Certains pénitents sont portés à faire au confesseur des confidences sur leur vie, leurs relations, leurs occupations. Ce sont là des détails à supprimer. D'autres ont la fâcheuse habitude de parler de leur prochain pour rejeter sur lui la responsabilité de leurs fautes. Cette habitude est condamnable ; si l'on avait à parler d'une autre personne que soi en confession, par exemple dans un cas de complicité, on devrait le faire sans la désigner par son nom et en évitant les détails qui pourraient faire deviner au confesseur de qui il s'agit.

Q. 427. — *Que faut-il faire si l'on est embarrassé pour accuser ses péchés ?*

R. — *Si l'on est embarrassé pour accuser ses péchés, il faut en avertir son confesseur et répondre sincèrement à ses questions.*

On peut être embarrassé pour accuser certains péchés, parce que l'on ne sait pas comment les désigner. Dans ce cas, il faut bien se garder de taire le péché en question. Il faut alors avertir le confesseur que l'on a à accuser un péché contre tel commandement et que l'on ne sait pas comment le faire. Le confesseur posera des questions auxquelles il suffira de répondre.

On devrait également demander au confesseur de poser des questions, si l'on se troublait au cours de son accusation, de telle sorte que l'on ne puisse plus se rappeler les péchés que l'on a encore à accuser. Certaines personnes demandent au confesseur de les interroger avant même d'avoir commencé leur confession. Cette façon de faire provient souvent de ce que l'on ne s'est pas examiné ou de ce que l'on a fait un examen insuffisant avant de se présenter au confessionnal. Cette paresse ou cette négligence est inacceptable : en aucun cas les interrogations du confesseur ne dispensent le pénitent de se préparer lui-même par un examen sérieux.

Q. 428. — *Que dit-on quand on a accusé ses péchés ?*

R. — *Quand on a accusé ses péchés, on ajoute : « Je m'accuse encore de tous les péchés dont je ne me souviens pas et de tous ceux de ma vie passée ; j'en demande pardon à Dieu et à vous, mon Père, la pénitence et l'absolution, si vous m'en jugez digne », puis on achève « Je confesse à Dieu » depuis « c'est ma faute. »*

Il est toujours possible qu'un oubli se glisse dans la confession. En disant : « Je m'accuse encore de tous les péchés dont je ne me souviens pas » le pénitent manifeste la volonté qu'il a de ne rien omettre volontairement dans son accusation et, pour cela, il accuse en général, puisque c'est la seule accusation possible, tous les péchés qui pouvaient lui avoir échappé.

Le pénitent ajoute qu'il s'accuse encore de tous les péchés de sa vie passée, pour bien montrer qu'il ne veut garder aucune attache à quelque péché que ce soit et qu'il a le ferme propos universel de ne plus offenser Dieu.

L'accusation est terminée. Maintenant le pénitent demande, en récitant la seconde partie du « Je confesse à Dieu, » à la Sainte Vierge et à tous les saints de prier pour lui, afin de lui obtenir une grâce sacramentelle abondante et la persévérance dans ses résolutions.

Q. 429. — *Que faut-il faire après avoir achevé « Je confesse à Dieu » ?*

R. — *Après avoir achevé « Je confesse à Dieu », il faut écouter attentivement les avis du confesseur, recevoir la pénitence qu'il impose et réciter de tout son cœur l'acte de contrition pendant qu'il donne l'absolution.*

Les avis donnés à ce moment par le confesseur ont pour but 1o de former ou de redresser la conscience du pénitent, s'il y a lieu, c'est-à dire si le pénitent est mal éclairé sur ses devoirs, ou bien s'il a la conscience trop large ou trop étroite ; 2o d'indiquer au pénitent les moyens à prendre pour ne pas retomber dans le péché ; 3o de lui faire mieux comprendre la malice et la laideur du péché, pour exciter en lui des sentiments plus fervents de contrition et un ferme propos plus sérieux. Le pénitent doit donc écouter ces avis avec une grande attention et un grand désir d'en tirer profit.

Le confesseur donne ensuite une pénitence. Nous en reparlerons dans la leçon suivante. On doit accepter cette pénitence avec humilité, reconnaissance et désir de s'y soumettre. Humilité, parce qu'elle est méritée ; reconnaissance, parce qu'elle nous est donnée pour notre bien ; désir de s'y soumettre, car c'est le seul moyen de prouver